



17.01.2018 17:21:41 SDA 0152bsf

Suisse / Berne (ats)

Gens animaux insolite, Ã©sotÃ©risme, Loisirs, Politique, 11099200, Economie et finances, Agriculture, Vie quotidienne et loisirs, 11099000

## Une percée dans la lutte contre le varroa

Les apiculteurs ont de quoi se réjouir: une université allemande a découvert un nouveau principe actif contre le parasite varroa qui décime les colonies d'abeilles. Une batterie de tests est encore nécessaire. Le produit pourrait être sur le marché dans les 5 ans.

L'Institut pour la recherche apicole de l'Université de Hohenheim à Stuttgart (D) a découvert que le chlorure de lithium a pour effet de tuer les parasites. Selon les premiers résultats, la substance n'aurait pas d'effets secondaires sur les abeilles, ni d'impact sur la qualité du miel.

"C'est une très bonne nouvelle", se félicite Jean-Daniel Charrière, responsable du centre de recherche apicole de Liebefeld (Agroscope), revenant mercredi sur une information du journal Schweizer Bauer. Mais il faudra encore compter un certain temps avant que les apiculteurs puissent disposer de ce nouveau médicament.

### Mode d'action à comprendre

Car les essais n'en sont qu'à leurs débuts. Le chlorure de lithium, administré avec un sirop, a été testé sur des jeunes colonies sans couvain. Or, il est impératif de savoir si le produit garde toute son efficacité sur une ruche avec du couvain operculé. "Il faut pour cela comprendre le mode d'action de la substance active", poursuit M. Charrière.

Le centre de Liebefeld est prêt à collaborer avec l'Université de Hohenheim pour mener des tests en Suisse intégrant cette nouvelle substance active. Pour l'heure, les apiculteurs doivent s'en tenir aux traitements anti-varroa classiques (acide formique, oxalique, découpe du couvain mâle, formation de jeunes colonies), recommande Anja Ebener, directrice du Service sanitaire apicole d'apiservice.

### Pas avant 5 ans

Les tests complémentaires doivent en effet préciser les doses à administrer aux ruches et vérifier l'absence d'effets secondaires sur les abeilles et les larves ainsi que sur les utilisateurs. Il s'agit aussi de mener des essais dans différents types de terrains.

Une fois toutes ces étapes franchies, Swissmedic devra alors homologuer le produit avant qu'il puisse être mis sur le marché en Suisse. Pour Jean-Daniel Charrière, tout ce processus devrait prendre au minimum cinq ans.